

Glorieuse gloriette

François Varin

Numéro 137, été 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/69656ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Varin, F. (2013). Glorieuse gloriette. *Continuité*, (137), 13–14.

GLORIEUSE GLORIETTE

par François Varin

Pour profiter de l'été ou contempler la nature environnante, la gloriette (aussi appelée kiosque, pavillon ou, à tort, « gazebo ») n'a pas son pareil. Ce petit pavillon à proximité du bâtiment principal rappelle l'époque de la Renaissance, alors qu'il était un lieu propice à la détente, à la réflexion et à la poésie. Il servait alors de belvédère pour apprécier la nature et de refuge pour se protéger du soleil ou des intempéries. Certaines gloriettes s'apparentaient même à de véritables pavillons de plaisance aux dimensions impressionnantes. L'actuelle popularité de ces pavillons de jardin témoigne d'un besoin de renouer avec la nature et, pour quoi pas, avec soi-même.

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Historiquement, la gloriette pouvait se trouver sur une propriété tant privée que publique. Aujourd'hui, des municipalités choisissent de reconstruire un kiosque qui agrémentait autrefois un espace public. Elles voient là une façon de mieux aménager l'espace et d'offrir aux passants un lieu de rencontre et de détente, quelle que soit la température. La gloriette fait aussi la fierté des propriétaires, compte tenu de l'engouement pour l'aménagement paysager.

Pour s'harmoniser au bâtiment principal, les premières gloriettes étaient souvent en maçonnerie. Par la suite, elles seront surtout faites de bois. Leurs dimensions permettront, par exemple, à une fanfare de s'y installer, comme ce fut le cas dans plusieurs municipalités qui, au tournant du



Photo : François Varin

Les « gazebos » ont la cote. Pourtant, la gloriette ne date pas d'hier : nos ancêtres avaient eux aussi un penchant pour cette oasis bâtie.

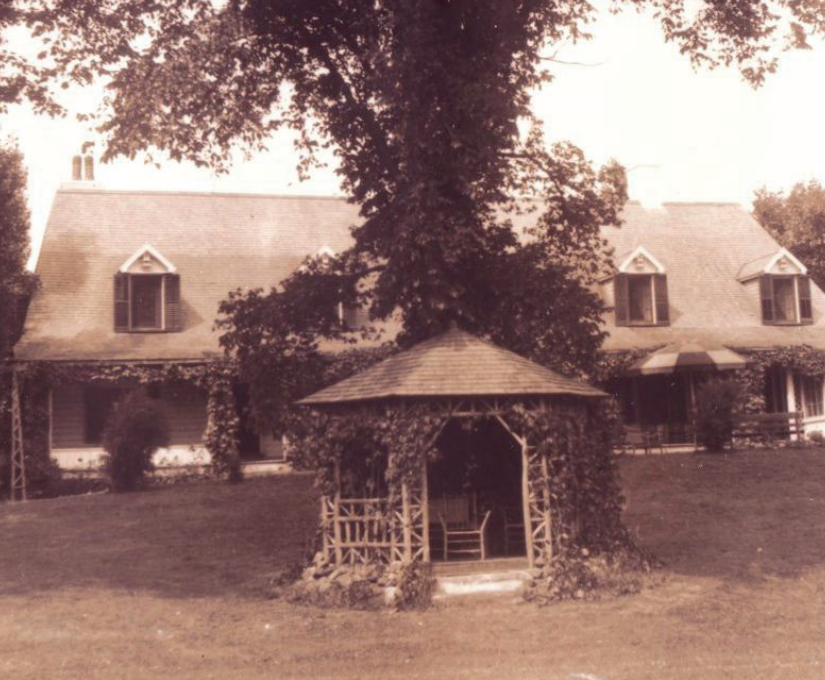
Regard sur cette construction synonyme de belle saison.

XX^e siècle, se sont dotées d'un kiosque à musique.

Reposant sur des fondations de surface ou à l'épreuve du gel, leur grosse ossature de bois supportait habituellement une toiture également à charpente de bois. Faite de grosses pièces de bois chanfreinées, la charpente de la gloriette tenait généralement grâce à des assemblages populaires tels le tenon et la mortaise, le mi-bois ou l'enfourchement. Un garde-corps ouvragé délimitait l'espace de la plateforme, souvent surélevée. Bien qu'il puisse adopter plusieurs formes, le kiosque à musique était habituellement conçu sur le plan

d'un octogone régulier, six des côtés étant protégés d'un garde-corps. Les deux côtés ouverts permettaient d'accéder à la plateforme par l'avant ou par l'arrière à l'aide d'escaliers.

Ouverte sur ses côtés, de forme carrée, rectangulaire, ronde, hexagonale ou octogonale, la gloriette construite en terrain dégagé dominait son environnement. Son emplacement offrait des vues intéressantes. Située au bout d'une allée ou sur un promontoire à l'écart, elle pouvait aussi être conçue comme un but de promenade. Avec le temps, et afin de prémunir ses occupants contre les intempéries, la gloriette sera



Avec sa toiture recouverte de bardeaux de bois et sa structure à l'allure rustique, cette gloriette présente une qualité de construction remarquable.
Source : coll. Robert Amos

progressivement fermée de moustiquaires ou de fenêtres et de portes.

La qualité de construction de certaines de ces structures d'agrément est parfois remarquable. En témoigne la gloriette ci-dessus construite devant un manoir en 1925 : la toiture est couverte de bardeaux de bois, et la structure tout comme le garde-corps sont réalisés à l'aide de branches de diverses dimensions qui lui donnent un côté rustique et champêtre recherché. Le kiosque d'un jardin public, sur la photo en p. 13, témoigne d'un souci du détail et d'une extraordinaire conception : des poteaux de bois tournés sou-

tiennent la coupole couverte de tôle, ornée d'une frise décorative ; un garde-corps aux motifs géométriques et polychromes protège les occupants de la chute ; assemblées, les planches découpées de la jupe de bois décrivent des motifs géométriques et ornent l'espace entre le plancher et le sol.

Aujourd'hui, il existe beaucoup de variantes de gloriettes, parfois faites de matériaux moins durables. Sans compter que, souvent, elles ne sont pas conçues en harmonie avec le bâtiment principal et son environnement.

TYPES ET MATÉRIAUX

Avant de construire une gloriette, il faut d'abord vérifier, à l'aide de photos anciennes, s'il y a déjà eu une telle construction sur la propriété ou dans le voisinage, afin de s'en inspirer. À défaut de quoi il faut convenir du type d'ossature à privilégier : l'acier ou le fer forgé, ou la charpente de bois, cette dernière contribuant peut-être davantage au caractère champêtre et à l'aspect chaleureux d'une construction établie dans un environnement où la nature abonde. Le bois permet aussi

une grande diversité de détails d'assemblage.

Les dimensions dépendront de l'emplacement du pavillon. Les dimensions plus grandes conviendront davantage aux espaces publics, notamment si le kiosque doit servir à des spectacles, comme celui de La Tuque, d'un diamètre de 7,3 mètres et d'une hauteur de 5,5 mètres. Pour une propriété privée, les dimensions devraient permettre d'installer une table et des chaises, autour desquelles on pourra circuler librement. Le toit, le garde-corps, les matériaux et le décor de menuiserie devraient être conçus en lien avec le style et l'âge du bâtiment principal, et en reprendre idéalement certains détails, pour ne pas donner l'impression que la gloriette a été « parachutée » sur le terrain.

L'emploi du bois se justifie pleinement pour le garde-corps, l'ossature, la jupe ou le lambrequin décoratif, ces éléments donnant à l'ensemble une élégance et un charme incomparables, surtout si la construction est peinte dans une harmonie de couleurs.

Tout en augmentant la durabilité du toit, l'utilisation de la tôle donnera une apparence de qualité à la construction.

Le souci du détail de conception et le soin apporté à la finition feront de la gloriette un bâtiment apprécié et recherché, augmentant du coup l'attrait du site où elle est située.

François Varin est architecte.

Corvée de solidarité

La réalisation d'une gloriette peut être l'occasion de mettre à contribution les talents et savoir-faire locaux, comme ce fut le cas à Saint-Placide. On a fait appel au charpentier-menuisier de la municipalité pour construire l'édicule, alors que le ferblantier a réalisé le toit en tôle à la canadienne, de même motif que la toiture de l'église. Un entrepreneur local a quant à lui fourni la machinerie et la main-d'œuvre à l'occasion d'une corvée de village.



Photo : François Varin